



CALENDRIER DES INSCRIPTIONS

Pour l'année scolaire 2025-2026

INSCRIPTION EN	ORIGINE	DATE	HORAIRES
1 ^{ère} STMG	SECTEUR ST LEU / ST LOUIS	Lundi 30 juin	8h00-11h30
SECONDES PRO MRC / MGATL		Lundi 30 juin	13h00-15h30
2^{NDE} GENERALE - SECONDES PRO MRC / MGATL	COLLEGE ADRIEN CADET	Mardi 1er juillet	Noms de A à J : 8h00-11h30 Noms de K à Z : 13h00-15h30
	COLLEGE SIMON LUCAS	Mercredi 2 juillet	Noms de A à J : 8h00-11h30 Noms de K à Z : 13h00-15h30
	COLLEGE AIME CESAIRE	Jeudi 3 juillet	Noms de A à J : 8h00-11h30 Noms de K à Z : 13h00-15h30
CAP EPC	TOUS SECTEURS	Vendredi 4 juillet	8h00-11h30
TOUS NIVEAUX, TOUTES FILIERES (déménagements, passerelles, autre affectation...)	AUTRES SECTEURS		
BTS1 : - NDRC - PIM CERTIFICAT DE SPECIALISATION : SNO	TOUS SECTEURS	Jeudi 10 juillet	8h-11h30 13h-15h

ATTENTION :

- **Section professionnelle :** Tout élève qui ne se présentera pas le jour de l'inscription sans en avoir informé le lycée, sera considéré comme démissionnaire.

Sophie BOURDIN





La TELE-INSCRIPTION s'effectue sur le portail :

educonnect.education.gouv.fr

Une fois la télé-inscription réalisée, l'inscription doit se faire au lycée, en présence de l'élève pour la prise d'une photo pour la carte de lycéen et d'un responsable légal.

➤ **Pièces à joindre au dossier d'inscription :**

- ☐ Copie complète du livret de famille
- ☐ Un justificatif d'adresse de moins de 3 mois (Facture eau, EDF, bail de location...) pour chaque responsable
- ☐ 1 RIB du responsable légal qui perçoit les aides pour la filière générale et technologique
- ☐ 2 RIB du responsable légal qui perçoit les aides pour la filière professionnelle
- ☐ Fiche intendance (pour tous les élèves, quel que soit le régime choisi)
- ☐ 1 photo d'identité en format portrait type passeport pour la fiche de scolarité
- ☐ 5 euros pour l'adhésion facultative à la Maison Des Lycéens (chèque à l'ordre de la MDL du lycée des Avirons ou espèces)
- ☐ Fiche cartable NUMERISAK (plus de livres papiers) uniquement pour les élèves de : seconde générale, de seconde Pro et 1^{ère} année de CAP.

➤ **Inscriptions en terminales générales et technologiques :** (En complément des autres pièces à fournir)

Copies des bulletins de la classe de première
Copie du complément d'inscription au BAC (abandon de SPÉ)
Relevé de notes des épreuves anticipées de français.

➤ **SANTE :**

Le carnet de santé et des vaccinations sera à présenter à l'infirmier.
Si votre enfant est atteint d'une maladie chronique ou d'un handicap pouvant nécessiter une prise de médicaments durant le temps scolaire ou d'aménagements particuliers, prenez contact avec l'infirmier scolaire dès la rentrée pour la mise en place d'un PAP : projet d'accueil personnalisé.

➤ **INTERNAT pour les élèves de la filière Professionnelle et les étudiants en BTS :**

Formulaire de demande d'inscription à l'internat. Les élèves dont le lieu de résidence ne se situe pas dans la zone de recrutement du lycée peuvent faire une demande auprès du chef d'établissement sous couvert des CPE. Ces demandes feront l'objet d'une étude préalable par les CPE. L'attribution d'une place est soumise à l'appréciation du chef d'établissement et n'est en aucun cas automatique. Le comportement de l'élève dans son établissement d'origine sera apprécié. Les demandes pour des motifs autres que géographiques doivent également être déposées avant la fin du mois de juin, elles ne sont pas prioritaires. L'inscription à l'internat est subordonnée à la présence d'un correspondant habitant les communes des Avirons, L'Etang Salé ou St Leu.

➤ **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :**

La cotisation à l'UNSS est de 25 euros pour l'année. Payable en début d'année au professeur d'EPS